

■ JE SUIS CITOYEN, JE ME PRÉPARE A FAIRE FACE À UNE INONDATION



Couverture du guide

- Je prépare ma famille à faire face à une éventuelle inondation :
 - En réfléchissant aux actions possibles pour réduire les risques pour mes proches.
Ex : mise à l'abri à l'étage.
 - En préparant un **Plan familial de Mise Sûreté (PFMS)**. Voir sur <http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf>.
 - En constituant un **kit familial d'urgence** (voir composition dans le guide PFMS).
 - ...
- Je vérifie que je suis bien sur les listes d'appels d'urgence de la mairie.
- Je vérifie auprès de mon assurance mes garanties en cas de catastrophes naturelles.
- J'organise et j'agis sur ma maison et mes biens pour qu'ils soient moins sensibles aux inondations.
 - Surélévation ou déplacement des équipements coûteux en rdc.
 - Stationnement de mon véhicule hors d'eau en cas de vigilance météorologique.
 - Limitation des entrées d'eau, notamment par l'installation de batardeaux.
 - ...

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

■ JE SUIS CITOYEN, JE SUIS ATTENTIF AUX INFORMATIONS ET CONSIGNES

- Je suis attentif aux prévisions météorologiques.
- Je suis attentif aux consignes des autorités en période de vigilance.
- Je consulte les sites de la mairie, de Météo France (<http://vigilance.meteofrance.com/>) et de Vigicrues (<https://www.vigicrues.gouv.fr/>).
- Je consulte les différents vecteurs d'informations : radio, TV, réseaux sociaux ...
- Se renseigner auprès des mairies sur les lieux d'accueil en cas d'évacuation.

VIGICRUES
www.vigicrues.gouv.fr

VIGICRUES
FLASH

MÉTÉO FRANCE
Météo et climat
www.vigilance.meteofrance.com

■ LORSQUE L'ALERTE EST DONNÉE, OU QUE LA SITUATION S'AGGRAVE

Si je peux rester à l'abri dans ma maison...

JE DOIS :

- = Allumer la radio et attendre les consignes.
- = M'informer (voir ci-dessus).
- = Couper le gaz et l'électricité.
- = Placer les produits toxiques en hauteur.
- = Obtenir les entrées d'eau.
- = Monter à l'étage.
- = Prendre mon kit familial d'urgence.

JE NE DOIS PAS :

- × Aller chercher les enfants à l'école.
- × Sortir de chez moi ou utiliser ma voiture.
- × Tenter une évacuation sans l'autorisation des autorités.
- × Utiliser des équipements électriques (ascenseurs, portes automatisées).

Si je suis à l'extérieur...

JE DOIS :

- = Signaler mon départ et ma destination.
- = Respecter les signalisations.
- = M'éloigner de la zone inondée.
- = Me mettre en sécurité dans un bâtiment.

JE NE DOIS PAS :

- × M'engager sur des voies immergées, sur des ponts ou dans des parkings souterrains.
- × Essayer de sauver tous ses biens.

■ NOTE

Consulter la plaquette sur les bons comportements en voiture sur <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/flyer-portiere-v6.pdf>.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

■ JE SUIS CITOYEN, JE PRENDS DES PRÉCAUTIONS FACE A MON HABITATION INONDÉE

- Il s'agit * :
 - En premier lieu de préserver votre santé et celle de vos proches dans ces circonstances difficiles.
 - En second lieu de remettre en état votre logement ou votre maison.
 - En troisième lieu de mettre en place des mesures susceptibles de limiter les conséquences d'éventuelles futures inondations.
- Recenser et photographier les biens endommagés pour votre assurance.

■ NOTE

* Consulter le guide « Inondations – Guide de remise en état des bâtiments » du ministère en charge de l'écologie.

Publication : Octobre 2017

Rédacteurs :
Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC
(DREAL PACA) et
Michel SACHER (Cyprès)

Conception :
Valérie SCOTTO
www.vsdcom.fr



PHÉNOMÈNES
PLUIES INTENSES
INONDATIONS
SUR L'ARC
MÉDITERRANÉEN



LE RÔLE DU CITOYEN

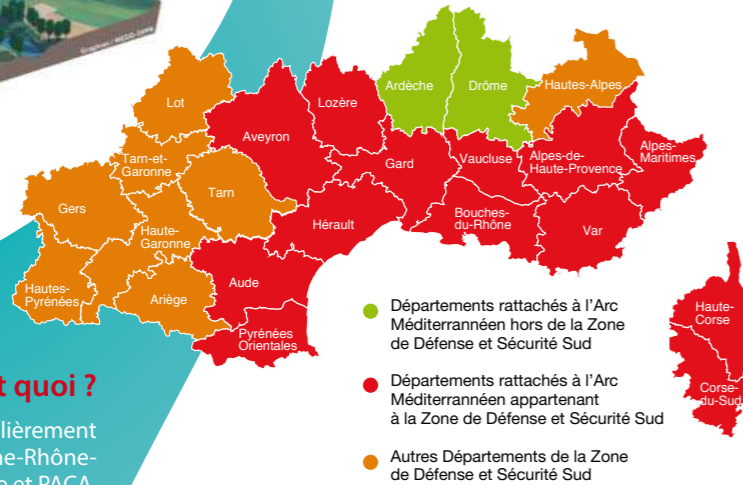


■ QU'EST-CE QUE LE RISQUE INONDATION ?

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone, due à un phénomène naturel, plus ou moins influencé par l'action de l'Homme.



Source :
Ministère chargé de l'Environnement



L'ArcMed, c'est quoi ?

15 départements particulièrement exposés en Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Occitanie et PACA.



■ LES PLUIES INTENSES MÉDITERRANÉENNES

Les départements de l'Arc Méditerranéen, sont exposés à des épisodes de pluies intenses appelés méditerranéens. Lors de ces épisodes, les précipitations peuvent être très intenses (jusqu'à 100 mm par heure) et les cumuls très importants plus de 300 mm sur l'épisode. Les épisodes méditerranéens, résultent de conditions météorologiques particulières, c'est-à-dire, de l'air humide et chaud en provenance de la Méditerranée, qui va rencontrer de l'air très froid en altitude. L'atmosphère deviendra très instable et orageuse. Ces événements peuvent se produire toute l'année, mais sont plus fréquents durant l'automne.

■ A QUOI SONT-DUES LES INONDATIONS ?

- Par débordement d'un cours d'eau pouvant être localement aggravé par des embâcles.
- Par ruissellement de la pluie lorsque la capacité d'évacuation du sol ou des réseaux d'eau pluvial n'est plus adaptée à la quantité d'eau à évacuer.
- Au phénomène de submersion marine.
- A une rupture d'un ouvrage hydraulique (digue ou barrage).

■ ZOOM

Octobre 2015, Alpes Maritimes :

En octobre 2015, une vingtaine de personnes ont trouvé la mort dans les Alpes Maritimes. De fortes précipitations ont atteint des cumuls impressionnants, en dépassant des hauteurs de 150 mm en deux heures dans le secteur de Cannes. Rues, routes, parkings, voitures et villes ont été inondées provoquant d'importants dégâts.



AVANT L'ÉVÉNEMENT

■ JE SUIS CITOYEN, JE ME POSE LES BONNES QUESTIONS

- Ma maison est-elle située à proximité d'un cours d'eau, sur une commune exposée aux pluies intenses méditerranéennes et aux inondations ?
- Il-y-a-t-il déjà eu des événements passés qui ont sinistré ma commune, mon quartier, ma maison, l'école de mes enfants, mon lieu de travail ? Ces événements pourraient-ils se reproduire ?
- Ma famille est-elle préparée à faire face à une inondation ?
- Quels sont les bons comportements en cas de pluies intenses méditerranéennes et d'inondation ?
- Quels dégâts pourraient subir ma maison, mes biens (voiture, électroménagers) en cas d'évènement.
- Quelles sont les actions possibles pour réduire les conséquences d'une éventuelle inondation ?

■ JE SUIS CITOYEN, JE M'INFORME

- Je connais les 8 bons comportements à adopter en cas de pluies intenses méditerranéennes.
- Je me rapproche de la mairie et consulte le Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui indique les risques auxquels ma commune est exposée et les bons réflexes en cas d'inondation.
- Je consulte les données de l'Information Acquéreur Locataire (IAL) disponibles sur le site internet de la préfecture.
- Je consulte le Plan local d'urbanisme (PLU) et le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) s'il existe sur ma commune pour avoir des informations sur le risque d'inondation et les obligations associées.
- Je demande à consulter le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de l'école de mes enfants.
- J'interroge l'entreprise ou la structure dans laquelle je travaille pour connaître la conduite à tenir en cas d'inondation.
- Je participe aux exercices de crise proposés par ma mairie ou la préfecture.



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU
et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,
ils sont en sécurité



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,
de mes voisins et des personnes vulnérables



JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



JE M'INFORME
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre